



La section académique du SNES-FSU a été informée que des messages contenant des insultes, menaces de violence et de mort avaient été envoyés par courriel via l'environnement numérique de travail (ENT) à certains enseignants, personnels de vie scolaire, élèves du lycée Pierre Joël Bonté à Riom.

La section académique du SNES-FSU s'est adressée au recteur pour exiger que des mesures de protection soient prises vis-à-vis des collègues et des élèves, que les personnels bénéficient de la protection fonctionnelle, que l'exercice de leur droit de retrait soit reconnu par l'Administration, et que le retour en présentiel au lycée n'ait lieu que lorsque les conditions de sécurité seront totalement réunies et que l'enquête aura abouti.

La section académique du SNES-FSU apporte son soutien plein et entier aux équipes et aux élèves et sera à leurs côtés pour les défendre et faire respecter leurs droits. Elle suit également avec la plus grande attention la situation du lycée professionnel Pierre Boulanger de Pont-du-Château.

La section académique du SNES-FSU  
Clermont-Ferrand, le 12 janvier 2021